



Extrait du Madagascar-Tribune.com

<http://www.madagascar-tribune.com/Le-bilan-carbone-en-long-et-en,12212.html>

Environnement à la Banque mondiale à Anosy

Le bilan carbone en long et en large ce 1er juillet

- Economie -

Date de mise en ligne : mercredi 1er juillet 2009

Madagascar-Tribune.com

Dans le langage complexe de la protection de l'environnement et de lutte contre l'effet de serre dans un milieu donné, dans les entreprises et au niveau des activités économiques, on parle du « bilan carbone » comme étant le premier pas vers une démarche environnementale responsable. Le cabinet Carbone 4, l'Agence française de développement et d'autres organismes plus spécifiques, ont décidé avec la Banque mondiale d'organiser une séance de visio-conférence d'information au sujet du « bilan carbone » : à quoi ça sert, comment ça marche, et quels sont les différents enjeux liés à la thématique carbone. A l'issue de cette séance d'information qui se déroulera ce 1er juillet 2009 en la « Salle Antananarivo » du siège de la représentation de la Banque mondiale à Anosy, on comprendra mieux ce qu'est une dépendance énergétique dans le futur et ses conséquences économiques.

Le groupe d'experts internationaux en la matière sera animé par Jean Marc Jancovici de la société CARBONE 4, l'un des meilleurs spécialistes européens de la question, créateur de la méthode Bilan Carbone de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), expert reconnu au niveau du gouvernement français, des grandes ONG, ainsi que des institutions.

Carbone 4 est déjà connue dans le milieu crevettier malgache. En novembre 2008, Carbone 4 a fait une première présentation sur la démarche et la méthode pour la réalisation de la mission qu'il a effectuée à Madagascar. Il s'agissait d'élaborer la comptabilité carbone de la filière crevette à Madagascar. En première étape, l'étude a porté sur l'ensemble des activités d'un groupe agroalimentaire (pêche, aquaculture, transformation, usine d'aliment, usine de cuisson, transport, distribution). C'est la première fois qu'un bilan carbone est effectué sur une entreprise à Madagascar mais c'est aussi une grande première au niveau mondial sur la filière crevette.

Cette étude a bénéficié du concours de l'Agence Française de Développement, au travers de la convention dont le Groupement des Aquaculteurs et Pêcheurs de Crevettes de Madagascar (GAPCM) assure la maîtrise d'oeuvre déléguée pour le compte du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Comme prévu par les parties prenantes, une restitution est donnée sur les enseignements de cette démarche.

Gestion durable des ressources crevettières

Le GAPC s'est toujours manifesté en faveur d'une gestion responsable des ressources crevettières et du respect de son environnement. De cette volonté est d'ailleurs né le programme de gestion durable de la ressource crevettière qui comprend une composante environnementale. L'objectif est de réduire la pression sur l'environnement marin ou sa dégradation, créer à terme les conditions nécessaires à une écocertification de la pêche, grâce à des actions pilotes, dont la diminution des rejets de gaz carbonique dans l'atmosphère.

Cette composante bénéficie du soutien financier du Fonds français pour l'environnement mondial géré par l'Agence française de développement (AFD). La convention de financement avait été signée le 17 janvier 2002 entre l'AFD et le gouvernement. Dès 2004, les actions entreprises par le GAPCM ont permis de réduire les rejets de CO2 par la réduction de la consommation d'hydrocarbures des chalutiers, grâce à l'optimisation du train de pêche.

Recueilli par Bill

► **Le GAPCM mise sur le respect de l'environnement**

Le groupement des aquaculteurs et des pêcheurs de crevettes à Madagascar (GAPCM) maintient le cap de sa politique de développement durable du secteur crevettier. Raison pour laquelle le cabinet Carbone 4 a été sollicité

Le bilan carbone en long et en large ce 1er juillet

pour entreprendre avec le groupe « Unima », un bilan carbone destiné à servir de cadre de référence à la profession et faciliter une démarche identique de l'ensemble de ses adhérents.

Le cabinet Carbone 4 est le premier cabinet d'audit et de conseil en « stratégie carbone ». Son fondateur est Jean-Marc Jancovici, auteur de l'outil d'évaluation développé par l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Le bilan carbone est un outil de comptabilisation des rejets de gaz à effet de serre à partir de données facilement disponibles, pour parvenir à une bonne évaluation des émissions directes ou induites d'une activité donnée. Le but est de faire prendre conscience à ceux qui ne sont pas encore informés, que la problématique des émissions de carbone va vraisemblablement devenir une source croissante de contraintes, autant qu'un devoir, pour toute activité humaine, économique ou non, au cours des décennies à venir.

Recueilli par Bill